

Loi électorale

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je réfute totalement le préambule de cette question. Le leader de l'opposition à la Chambre essaie maintenant, du jour au lendemain, de passer pour un expert en matière d'industrie minière. S'il avait suivi le travail qui s'est fait depuis un an, il saurait qu'il y a eu des consultations régulières entre mon ministère et l'industrie. Il saurait que le marché international pour nos produits miniers se trouve en plein marasme. Il saurait que les autres pays ont maintenant des industries minières beaucoup plus fortes. Il saurait tout cela et n'aurait pas à poser une telle question.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, si moi je devais savoir tout cela, à plus forte raison le ministre. Pourquoi donc n'a-t-il rien fait?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, je pensais avoir dit clairement que nous n'avons cessé de collaborer avec l'industrie. Si le député vient tout juste de se rendre compte de la situation, il aurait dû savoir qu'elle était susceptible de surgir n'importe quand dans l'industrie minière. C'est le spectre qui hante hélas! tous ceux qui œuvrent dans cette industrie.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES SPORTS

DÉPÔT D'UN LIVRE VERT INTITULÉ «POUR UNE POLITIQUE NATIONALE SUR LE SPORT AMATEUR»

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, en conformité des dispositions de l'article 41(2) du Règlement, j'ai bien l'honneur de déposer dans les deux langues officielles le Livre vert intitulé «Pour une politique nationale sur le sport amateur».

* * *

LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS

L'hon. Norman A. Cafik (au nom du président du Conseil privé) demande à présenter le bill C-5, tendant à modifier la loi électorale du Canada.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

LA LOI SUR LES PORTS DU CANADA

MESURE PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE ET DE COMMISSIONS PORTUAIRES

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports) demande à présenter le bill C-6, concernant les ports canadiens.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS

MODIFICATION DU RÈGLEMENT PRÉVOYANT LE RENVOI EN PERMANENCE DE DOCUMENTS

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, certains se sont inquiétés d'un changement apporté à l'article 65(1)g du Règlement, qui a été mis en vigueur l'année dernière, afin de prévoir le renvoi en permanence de documents au comité permanent des comptes publics. Nous avons découvert une erreur dans cette résolution. J'en ai discuté avec les leaders à la Chambre. Nous nous sommes entendus sur la motion suivante:

Qu'on modifie l'article 65(1)g du Règlement en insérant les mots «en permanence» entre le mot «renvoyés» et le mot «dès».

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, c'est en effet conforme aux discussions que nous avons eues à ce sujet. Je remercie le leader suppléant du gouvernement à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. l'Orateur: Les députés en général semblent d'accord pour que cette motion soit mise aux voix dès maintenant. Cela ne peut se faire sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime pour que la motion soit mise aux voix dès maintenant?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.